

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE DUPUY
COMTÉ D'ABITIBI-OUEST**

10-02-2021

PROCÈS-VERBAL, de la séance ajournée des membres du conseil municipal de Dupuy, tenue ce premier (10) février de l'an deux mille vingt-et-un (2021), à dix-neuf heures quarante-cinq (18h30) sous la présidence du maire Monsieur Rémi Jean à laquelle sont présents les conseillers suivants :

Ronald Lévesque Denise Morin, Rémi Kelley,
Michel Beaudette, Josée Leclerc, Christian Mongrain
Thériault.

Étaient présentes également, Marie-Josée Céleste, directrice générale.

015-2021

OUVERTURE DE L'AJOURNEMENT

Proposé par le conseiller Christian Mongrain Thériault,
Appuyé par le conseiller Michel Beaudette,
Et résolu à l'unanimité.

QUE les points suivants soient traités :

1. Renouvellement PR1 – Dette camion de pompier
2. Demande du Service de sécurité incendie du Dupuy
3. CK Munautaire – Demande de commandite
4. Demande de permis de vendeur itinérant : Distribution Robin Gauthier

Proposition adoptée

016-2021

RENOUVELLEMENT PR1 – DETTE CAMION DE POMPIER

CONSIDÉRANT QUE le renouvellement de la dette vient à échéance le 1^{er} mars 2021;

Proposé par le conseiller Michel Beaudette,
Appuyé par le conseiller Christian Mongrain Thériault,
Et résolu à l'unanimité.

QUE la dette soit remboursée en entier via le compte bancaire portant le Folio 700108 de la municipalité de Dupuy à la Caisse Desjardins d'Abitibi-Ouest.

QUE la directrice générale est autorisée à signer tous les documents en lien avec le paiement de la dette.

QUE la directrice générale soit mandatée pour évaluer la possibilité d'un prêt à terme directement avec l'institution financière qui devra être approuvé à la réunion régulière du 8 mars 2021

Proposition adoptée

017-2021

DEMANDE DU SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE DE DUPUY

CONSIDÉRANT QUE le directeur du Service incendie de Dupuy a signifié par correspondance le 29 janvier 2020 l'intention d'acquiescer les anciens locaux du bureau municipal situé au 2, avenue du Chemin-de-fer;

CONSIDÉRANT QUE la bâtisse abritant les anciens bureaux municipaux et la caserne des pompiers appartient à la municipalité de Dupuy;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil municipal reconnaissent l'apport volontaire et le travail des pompiers du service d'incendie de la municipalité de Dupuy.

Proposé par le conseiller Michel Beaudette,
Appuyé par la conseillère Denise Morin,
Et résolu à l'unanimité.

QUE l'utilisation de la salle municipale et des anciens bureaux municipaux est permise pour les activités et la formation des pompiers;

QU'AUCUN aménagement permanent des lieux, démolition ou travaux permanent ne pourront être effectués sans l'autorisation préalable du conseil municipal.

QUE pour des besoins particuliers, la municipalité de Dupuy pourra prêter ou louer la salle municipale

Proposition adoptée

018-2021

CK MUNAUTAIRE – DEMANDE DE COMMANDITE

CONSIDÉRANT QUE la télévision communautaire souhaite diffuser neuf émissions de trente minutes ayant comme sujet le 100^e anniversaire de la municipalité de Dupuy;

CONSIDÉRANT QUE CK Munautaire demande un montant de 450\$.

Proposé par le conseiller Christian Mongrain Thériault,
Appuyé par le conseiller Rémi Kelley,
Et résolu à l'unanimité.

QUE la municipalité n'accorde pas de commandite.

Proposition adoptée

019-2021

DEMANDE DE PERMIS DE VENDEUR ITINÉRANT – DISTRIBUTION ROBIN GAUTHIER

CONSIDÉRANT QUE la compagnie compte stationner son camion dans le stationnement d'un commerçant de la municipalité pour procéder à la vente de fruits de mer, de poisson et de viande;

CONSIDÉRANT QUE le seul commerçant où l'entreprise pourrait stationner son camion est une épicerie et que la municipalité compte de nombreuses entreprises agricoles qui produisent de la viande de qualité;

Proposé par le conseiller Michel Beaudette,
Appuyé par le conseiller Rémi Kelley,
Et résolu à l'unanimité.

QUE de refuser la demande de Distribution Robin Gauthier et de ce fait, ne pas attribuer de permis.

Proposition adoptée

014-2021

LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par le conseiller Christian Mongrain Thériault,
Appuyé par le conseiller Michel Beaudette,
Et résolu à l'unanimité

QUE la séance soit levée à 19 h 56.

Proposition adoptée.

Rémi Jean

Rémi Jean
MAIRE

Marie-Josée Céleste

Marie-Josée Céleste
DIRECTRICE GÉNÉRALE